Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 10 (1953)
Heft: 2

Artikel: Miscellanea : Contribution à l'Anthropologie du Noir d'Afrique. Part I-II
Autor: Huttel, Wladimir
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-310460

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contribution à l'Anthropologie du Noir d'Afrique.

I-II

Par WLADIMIR HUTTEL.

Laboratoire de Pathologie exotique, Faculté de Médecine de Montpellier ;
Prof. H. Harant.

(Reçu le 6 octobre 1952).

Introduction.

Située entre les 6° et 7° de latitude Nord, bordée au Sud par le fond du Golfe de Guinée, entre Grand-Popo et Porto-Novo, limitée à l'Ouest par le Mono et à l'Est par la frontière de Nigeria Anglaise, la Région du Bas-Dahomey dans laquelle j'ai prospecté, est marquée au Nord par la dépression de la Lama, fossé marécageux défendant l'accès du plateau d'Abomey à l'Ouest et se prolongeant vers l'Est par la cuvette boisée du Hollidjé au Nord de Pobé.

Le matériel anthropologique a été réuni à l'occasion soit des Conseils de Révision dans les Cercles de Ouidah et de Porto-Novo, soit au cours des Prospections Sanitaires, pendant la période comprise entre 1946 et 1948. Une expédition spéciale a été organisée au pays des Hollis, peuplade fruste et insoumise, apparentée aux Yoroubas, et pour laquelle aucun document de ce genre n'existe jusqu'à nos jours. Les investigations relatives aux Fons ou Foins, ou Dahoméens, aux Ouatchis ou Hwédas, aux Djèdjes, aux Nagos ou Gouns, c'est-à-dire aux Négritiens littoraux, sont exposées en six notes dont les titres seront les suivants :

I. Anthropologie des parties molles : Myologie des indigènes du Bas-Dahomey. Recherches sur le vivant.

II. idem. Empreintes digitales des indigènes du Bas-Dahomey.

III. idem. Appareils génitaux masculins et féminins des indigènes du Bas-Dahomey.

IV. Anthropologie générale des Gouns. Somatométrie.

V. idem. Céphalométrie. Face. Oreilles.

VI. Fréquence de la disposition simienne des plis de la main.

I. Anthropologie des parties molles : Myologie des indigènes du Bas-Dahomey. Recherches sur le vivant.

1° Grand droit de l'abdomen :

C'est un muscle rubané qui s'étend du thorax au pubis. Il s'attache en haut sur les cartilages des 5ème, 6ème, et 7ème côtes et aussi sur l'appendice xiphoïde. De là il se porte en bas, en se rétrécissant, et se termine sur le pubis, en dedans de l'épine, et sur le symphyse par deux faisceaux, l'un interne, l'autre externe.

Ce muscle présente des intersections tendineuses transversales dont le nombre varie de 2 à 5. Ces intersections représentent sur la ligne médiane antérieure les restes des coupures métamériques transversales du corps humain.

Chez l'homme blanc, le nombre normal des intersections serait de 3. Les nombres de 4 à 5 représenteraient le type primitif, le nombre de 2 le type progressif.

Pour observer les intersections du grand droit, il faut choisir les individus maigres et bien musclés et l'on provoque une forte contraction du muscle. Les intersections sont marquées sur la peau par de petits sillons.

Une seule difficulté : constatation de l'intersection supérieure qui n'est pas aussi marquée que les autres et peut rester facilement inaperçue. A titre de comparaison nous ne pouvons citer que la statistique de *Loth* rapportée dans l'admirable ouvrage de *Lefrou :*

	Blanc polonais	Nègre (sensu lato)
Type primitif	41 %	61 %
Type normal	57 %	25 %
Type progressif	1 %	13 %

Voici les résultats de nos investigations portant sur les indigènes du Bas-Dahomey (Recrutement 1947). Nombre de sujets examinés 2.407.

Désignation	Nombre	T. primitif	T. normal	T. progressif
Gouns	1.879	60 = 3,1 %	1.073 = 59,09 %	746 = 39,7 %
Nagos	514	10 = 1,9 %	325 = 62,2 %	179 = 34,8 %
Minas	7	—	5 = 71,4 %	2 = 28,5 %
Fons	7	—	4 = 57,1 %	3 = 42,8 %
Moyenne pour indigènes du Bas-Dahomey :	2.407	2,5 %	62,44 %	36,45 %

Par rapport aux statistiques de *Loth,* les indigènes du Bas-Dahomey présentent un pourcentage insignifiant du type primitif (2,5 % contre 61 % de *Loth*) même par rapport au pourcentage constaté par ce dernier auteur sur les Blancs Polonais (41 %). Par contre nos chiffres s'accordent pour montrer la prédominance du type progressif chez les Nègres par rapport aux Blancs Polonais.

Le type normal est prédominant chez les indigenès du Bas-Dahomey, comme cela a lieu chez les Blancs Polonais.

2⁰ *Peaucier du cou :*

Le peaucier du cou, *platysma myoïdes* des anatomistes anglais et allemands, est un grand muscle plat qui double la peau dans la moitié antérieure du cou en y adhérant. C'est un organe, chez l'homme, profondément atrophié, représentant la vaste lame musculaire qui chez les mammifères entoure comme d'un manteau la nuque, la plus grande partie du cou et presque tout le tronc.

La transformation génétique du muscle est caractérisée par le croisement des deux muscles sur la partie antérieure du cou : le croisement de plus en plus bas serait un caractère progressif.

Chez l'homme nous pouvons distinguer :

Type I : Le croisement sous le menton.
Type II : Le croisement descendant plus bas au-dessus de la proéminence laryngienne.
Type III : Le croisement se trouvant sur la proéminence laryngienne.
Type IV : Le croisement descendant au-dessus de la proéminence laryngienne.

Technique de l'investigation : Pour constater le croisement et sa localisation, on redresse légèrement la tête du sujet et on provoque la contraction du muscle par des mouvements énergiques : on observe ainsi les bords du peaucier surtout chez les hommes maigres.

Nous avons examiné à ce sujet 2393 indigènes du Bas-Dahomey se répartissant en deux groupements ethniques : 514 *Nagos* et 1879 *Gouns.*

Désignation	Type I	Type II	Type III	Type IV
Nagos	0 %	56,3 %	20,2 %	17,8 %
Gouns	0 %	57,4 %	17,9 %	22,1 %
Blancs *(Lefrou)*	41 %	32 %	—	15 %

Entrecroisement sur le sternum :

S'effectue chez les *Nagos* dans 4,4 % de cas (514 examinés).
S'effectue chez les *Gouns* dans 2,4 % de cas (1879 examinés).
chez les Blancs dans 0 % de cas (in *Lefrou*).

La présence de ces divers types du muscle peaucier du cou a été constatée chez le Noir par divers auteurs : *Loth, Vallois, Eckstein, Barros, Chudzinski, Giacomini, Popowski, Lanz,* etc... mais aucune statistique n'a été donnée (1947).

3⁰ Jumeaux de la jambe ou muscles gastrocnémiens :

Les jumeaux sont deux muscles volumineux qui forment en grande partie la saillie postérieure de la jambe ou mollet.

Ils constituent, au point de vue d'anatomie topographique, la couche superficielle du triceps sural, la couche profonde étant formée par le soléaire.

Le jumeau interne naît du tubercule sus-condylien interne et d'une fossette située à la partie postérieure de la face superficielle du condyle interne du fémur.

Le jumeau externe s'insère sur le tubercule sus-condylien externe et dans une dépression placée sur la face superficielle du condyle externe fémoral au-dessus de la fossette du poplité.

Les deux jumeaux descendent vers la jambe, en se rapprochant l'un de l'autre, puis se réunissent sur la ligne médiane, en se jetant sur la face postérieure d'une vaste aponévrose.

Celle-ci, véritable tendon terminal des jumeaux, se rétrécit au fur et à mesure qu'elle descend et finalement se fusionne avec le tendon du soléaire sous-jacent pour former le tendon d'Achille qui vient s'insérer sur la moitié inférieure de la face postérieure du calcanéum.

Normalement, les deux jumeaux sont inégalement développés et dans la race Blanche, le jumeau externe est un peu moins long et moins épais que le jumeau interne.

Chudzinski (1873), *Testut* (1884), *Anthony* et *Hazard* (1909) déclarent que chez les Nègres le jumeau externe est plus long que l'interne ; *Cuvier* et *Laurillard* ont constaté le contraire.

Pales (1934) donne la statistique suivante pour les Noirs du Tchad en A.E.F.:

Désignation	Nombre	J. I. plus long	J. E. plus long	égaux
Sara	60	76,6 %	13,0 %	10,0 %
Baya	56	71,0 %	7,1 %	21,9 %
N'Zakara	56	78,5 %	10,7 %	10,7 %
Banda	16	62,5 %	25,0 %	12,5 %
Mandjia	12	62,6 %	16,6 %	16,6 %
	200	74	12	14

D'après ces dernières données, le Noir a fréquemment, comme le Blanc, le jumeau interne plus long.

Nos investigations personnelles ont porté sur des sujets vivants dont nous avons fait contracter les muscles jumeaux en les faisant mettre sur la pointe des pieds. C'est ainsi que nous avons pu examiner 2407 indigènes du Bas-Dahomey au cours des tournées de recrutement en 1947, et voici les résultats de nos constatations :

Désignation	Nombre	J. I. plus long	J. E. plus long
Gouns	1879	24,1 %	75,8 %
Nagos	514	23,3 %	76,6 %
Minas	7	14,2 %	85,7 %
Fons	7	0 %	100,0 %
	2407	20,5 %	84,5 %

Nos investigations ont porté sur 2407 indigènes du Bas-Dahomey qui présentent dans 84,5 % de cas le jumeau externe plus long que le jumeau interne, contrairement à ce qui se passe pour certains Noirs de l'A. E. F.

II. Anthropologie des parties molles : Empreintes digitales des indigènes du Bas-Dahomey.

La peau de la pulpe des doigts, de la paume des mains et de la plante des pieds, n'est pas unie. Elle présente de fins plissements destinés à offrir une plus grande surface aux corpuscules tactiles. Ces plissements forment des sillons et des crêtes papillaires qui dessinent des figures linéaires variées.

La pulpe digitale préalablement enduite d'encre laisse sur le papier ou le carton, après l'application, une empreinte digitale au dactylogramme. Les dessins papillaires sont connus depuis la préhistoire, puisqu'on en trouve des figurations très nettes, notamment sur les pétroglyphes de *Kejimkoojik* en *Nouvelle-Ecosse* et sur les Menhirs de *Gavr'inis,* en *Morbihan.* Le dactylogramme est la meilleure signature de l'individu. Ce fait n'a point échappé aux anciens. En *Mésopotamie,* il y a 5000 ans, on apposait le pouce sur l'argile d'une tablette, au bas des inscriptions cunéiformes relatives à un contrat *(C. Simonin).* Les *Chinois,* les *Japonais,* les *Hindous* ont remarqué l'existence de ces dessins papillaires, puisqu'ils ont employé, dès le VIIe siècle, l'application de la phalangette comme contrôle des signatures.

En Europe, la disposition des crêtes papillaires a été observée pour la première fois en 1686 par *Malpighi.* Mais la première description est due à *Purkinje,* de Pressburg (Bratislava) (Thèse de doctorat, 1823). Cette description a été reprise par *Huschke* et par *Kœliker.* Puis ces descriptions ont été reprises plus ou moins modifiées, par *Vincetich, Faulds, Galton, Henry, Féré, Alix, Forgeot, Testut, Schlaginhaufen,* et *Herschell.* C'est à *Vincetich,* en 1891, puis à *Galton,* en 1898, et à *Herschell* que l'on doit l'utilisation des empreintes digitales comme moyen d'identification des récidivistes. Mais il existe toujours le fait qu'il est presque impossible, étant donné une empreinte digitale, de trouver son porteur. Quoi qu'il en soit, les travaux des trois derniers auteurs cités, permettent de classer les dactylogrammes dans l'une des cinq classes suivantes :

— groupe 1 ou *arcs* constitués par des courbes superposées à concavité inférieure, sans delta, ni point central ;

— groupe 2 ou *boucles à gauche,* formées de lignes en forme d'anses ouvertes vers la gauche du dessin, avec un point central et un delta placé à droite ;

— groupe 3 ou *boucles à droite,* dont le dessin est inverse du précédent ;

— groupe 4 ou *volutes simples,* appelées encore *verticilles,* développées en spirales autour d'un centre avec deux deltas ;

— groupe 5 ou *volutes doubles,* avec deux centres et deux deltas.

En ce qui nous concerne nous n'emploierons pour l'étude comparative des empreintes des Noirs du Bas-Dahomey que les groupes utilisés par *De Pina* et *Weniger* chez les Noirs d'Afrique et ceci uniquement pour rendre le travail de

comparaison plus facile. Ce seront donc les 3 types principaux de *Vincetich* qui seront envisagés, à savoir :

— Tourbillons (comprenant les groupes 4 et 5) ;
— Boucles (comprenant les groupes 2 et 3) ;
— Arcs (groupe 1).

Quant aux variations ethniques des empreintes, elles portent surtout sur les pourcentages respectifs de formes précitées. C'est ainsi que *De Pina* a trouvé chez les Noirs d'Angola, de Mozambique et de Guinée :

Tourbillons	26,5 %
Boucles	68,3 %
Arcs	5,1 %

Chez les Blancs portugais les pourcentages seraient les suivants :

Tourbillons	26,9 %
Boucles	68,6 %
Arcs	4,2 %

Donc il n'existerait pas une différence notable entre les Noirs et les Blancs quant à la répartition des figures papillaires des doigts.

Par contre *Weniger* aurait trouvé des différences chez les Boschimans et et chez les Négrilles Batoua :

	Boschimans	Négrilles
Tourbillons	15 %	34,5 %
Boucles	68 %	40,5 %
Arcs	16,4 %	25 %

Nous avons examiné 3.652 empreintes digitales des indigènes du Bas-Dahomey. Voici les résultats par groupements ethniques :

Lieu d'observation	Nombre d'examinés	Tourbillons	%	Boucles	%	Arcs	%
			1° *Les Fons.*				
Ouidah	126	39		73		14	
Pahou	37	13		19		5	
Savi	178	69		95		14	
Segboroué	116	29		75		12	
Canton du Lac (Ahémé)	14	5		9		0	
Tori	4	0		2		2	
Allada	4	0		4		0	
Koli	48	12		31		5	
Total	527	167	31,6	308	58,4	52	9,8
			2° *Les Nagos (ou Nagots).*				
Ouidah	9	2		6		1	
Pahou	9	2		6		1	
Savi	4	2		2		0	
Segboroué	12	3		9		0	
Tori	1	1		0		0	
Allada	2	0		2		0	
Koli	2	1		0		1	
Cercle de Porto-Novo	551	133		375		43	
Total	590	144	26,07	400	66,07	46	7,7

Lieu d'observation	Nombre d'examinés	Tourbillons	%	Boucles	%	Arcs	%
			3° *Les Aïzos.*				
Ouidah	2	0		1		1	
Pahou	28	9		15		4	
Canton du Lac (Ahémé)	2	0		2		0	
Tori	308	93		184		31	
Allada	854	222		545		87	
Koli	423	119		263		41	
Total	1.617	443	27,3	1.010	62,4	164	10,1
			4° *Les Pédas (ou Hwédas).*				
Ouidah	10	3		6		1	
Pahou	5	2		2		1	
Savi	3	2		1		0	
Segboroué	54	10		40		4	
Canton du Lac (Ahémé)	48	8		36		4	
Total	120	25	25	85	70,8	10	8,3
			5° *Les Hous.*				
Ouidah	8	3		4		1	
Pahou	33	4		24		5	
Total	41	7	17	28	68,2	6	14
			6° *Les Minas.*				
Ouidah	6	1		4		1	
Segboroué	3	2		1		0	
Total	9	3	33	5	55	1	11
			7° *Azohwés.*				
Allada	6	3	50	3	50	0	0
			8° *Adjas.*				
Savi	8	0		6		2	
Segboroué	32	6		26		0	
Canton du Lac (Ahémé)	107	30		70		7	
Allada	4	1		1		2	
Koli	1	0		0		1	
Total	152	37	24,3	103	67,7	12	8
			9° *Gouns.*				
Cercle de Porto-Novo	540	125	23,14	385	71,29	30	5,5
			10° *Les Hollis.*				
Subdiv. de Pobé au Cercle de Porto-Novo	50	11	22	37	74	2	4

Le résultat global peut se lire sur le tableau d'ensemble ci-dessous :

Groupements ethniques	Nombre d'examinés	Tourbillons	%	Boucles	%	Arcs	%
Les Fons	527	167	31,6	308	58,4	52	9,8
Les Nagos (ou Nagots)	590	144	26,07	400	66,07	46	7,7
Les Aïzos	1.617	443	27,3	1.010	62,4	164	10,1
Les Pédas (ou Hwédas)	120	25	25	85	70,8	10	8,3
Les Hous	41	7	17	28	68,2	6	14
Les Minas	9	3	33	5	55	1	11
Les Azohwés	6	3	50	3	50	0	0
Les Adjas	152	37	24,3	103	67,7	12	8
Les Gouns	540	125	23,14	385	71,29	30	5,5
Les Hollis	50	11	22	37	74	2	4
Total des indigènes du Bas-Dahomey	3.652	965	26,3	2.364	64,7	323	8,8

Conclusion :

Les résultats de notre enquête sont par conséquent comparables à ceux obtenus par *De Pina* à savoir qu'il n'existe pas de différences notables dans la répartition des figures papillaires chez les Noirs sensu lato et les Blancs.

La dactyloscopie ne permet donc pas de faire une discrimination raciale.

Bibliographie sommaire.

1. *Lefrou, G.* (1943). Le Noir d'Afrique, anthropo-biologie et raciologie. Payot, Edit. Paris. 1 vol. in-8° — p. 68-69.
2. *De Pina* (1934). La répartition des figures papillaires des doigts chez les Noirs des Colonies Portugaises. Congrès national d'Anthropologie Coloniale, Porto. Analysé pour l'Anthropologie, 1937 ; Dactyloscopia, Lisbonne, 1938. Analysé Anthropologie, 1940.
3. *Weniger* (1937). Recherches sur les crêtes cutanées des Boschimans et empreintes digitales des Pygmoïdes Batoua. Mitteilungen der Anthr. Gesell. in Wien. Analysé Anthropologie, 1937 et 1938.
4. *Testut* et *Latarjet* (1949). 9e édit., t. III, pp. 462 à 470 avec p. 470 indications bibliographiques.